



Fédération **N**ationale de l'**E**nseignement, de la **C**ulture et
de la **F**ormation **P**rofessionnelle **FORCE OUVRIÈRE**

SNUDI-FO – SNFOLC – SNETAA-FO – SPASEEN-FO

Déclaration liminaire au CSA-SD des Ardennes du jeudi 29 juin 2023

Mesdames et Messieurs les membres de cette commission.

Dans un contexte social marqué par la mobilisation massive contre la réforme budgétaire des retraites, le Président de la République et son Ministre de l'Éducation nationale ont enfoncé le clou en annonçant des mesures que Force Ouvrière analyse comme de nouvelles attaques contre l'école, ses personnels et les élèves qui nous sont confiés par la nation. Tout cela pour de mesquines considérations budgétaires.

Première annonce : l'acte 2 de l'école inclusive

Alors qu'on constate que pour bon nombres d'élèves, l'école inclusive à tout prix est un échec, alors qu'on constate que 90% des remontées de registres sont inhérentes à un mal être des enseignants face à des élèves EHP pour lesquels on ne donne aucune solution valable.... Que prévoit cet acte 2?

Acte 2 préparé par un rapport préliminaire commandé à l'IGAS et l'IGESR, dont la lettre de commande écrivait déjà les conclusions auxquelles ces intuitions devaient arriver !

Il prévoit l'accélération de la fermeture des structures spécialisées et des postes qui y sont rattachés, le développement de l'inclusion scolaire systématique en transformant les personnels RASED en personnels ressources, accompagnant les collègues et non plus les élèves...

La suppression des formations de maîtres spécialisés au profit d'un module de formation généraliste inclus dans la formation des tous les professeurs des écoles.

Et la disparition pure et simple des AESH. Le ministère se rend bien compte que l'embauche de personnels précaires ne fait pas recette et ne peut être caché, aux familles concernées, par des discours lénifiants.

Il avait inventé les Pials pour mutualiser les besoins au lieu de recruter des fonctionnaires sous statut recevant une solide formation spécialisée. Force ouvrière s'était opposée à ce dispositif de répartition de la pénurie. Donc en lieu et place de fonctionnaires dédiés à ces missions le ministère annonce la fusion des AESH et des AED en créant un métier « d'accompagnant à la réussite éducative » (au passage un retour en arrière puisque justement le métier d'AESH avait été dissocié du statut d'AED).

Pour FORCE OUVRIERE, l'intégration des élèves souffrant de handicap, s'il s'agissait véritablement d'une grande cause nationale, verrait la mise en place de moyens importants d'accompagnement, d'évaluations réelles des dispositifs et non des annonces paravents masquant le démantèlement des structures spécialisés qui ont pourtant prouvé leur efficacité. En substituant la démagogie à la réalité des moyens alloués, le gouvernement bafoue tout simplement le droit des familles à avoir un enseignement adapté aux besoins de leur enfant. Force Ouvrière dénonce ces réformes scandaleuses et leurs conséquences qui impacteront les collègues sur le terrain.

Deuxième annonce le pacte Enseignant.

Alors que nos collègues portent par notre voix la revendication légitime d'une revalorisation salariale, nous qui avons perdu en 23 ans pas moins de 25 % de la valeur de nos salaires, le ministre répond par des primes et par le pacte. Notons au passage ce qui est une illustration du fameux dialogue social, que Monsieur le ministre a refusé de présenter aux votes des représentants du personnel au CSA Ministériel, les textes réglementaires régissant ce dispositif.

Donc le pacte enseignant... Il instaure de fait l'inégalité de traitement entre les enseignants d'un même corps, il impactera le fonctionnement de service y compris pour ceux qui auront refusé d'y souscrire : déplacement de formations ou de réunions, complexification des emplois de temps, risques de troubles dans les équipes liés à ces dysfonctionnements, alourdissement de la charge de travail pour les signataires, pressions des directeurs, IEN et chefs d'établissements qui eux même subiront des pressions pour répondre aux quotas (les chefs d'établissements seront eux même évalués sur leur capacité à mettre en œuvre ce pacte au sein de leur établissement).

Alors, ce dispositif basé sur le volontariat est-il vraiment sans conséquence ? A Force Ouvrière nous ne le pensons pas ! Monsieur le recteur a affirmé, suite à une question posée par notre fédération, qu'on ne pouvait pas obliger ou faire pression sur un collègue pour qu'il s'y engage. Nous ne remettons pas en doute sa parole, mais puisqu'il s'agit justement d'une parole personnelle et non pas d'un élément de texte réglementaire, nous ne pouvons qu'être inquiet pour l'avenir car les hommes passent et les promesses des uns n'engagent pas leurs successeurs.

Le pacte enseignant est pensé comme un dispositif pour casser les principes intrinsèques de fonctionnement statutaire de nos professions pour les remplacer par une forme de contractualisation; une rémunération supplémentaire bien maigre et imposable en échange de la signature d'une lettre de mission avec un contrat d'objectifs.

Force Ouvrière est fermement opposée au Pacte, principalement pour cette raison. Ce Pacte n'est ni plus ni moins qu'un énième coin enfoncé dans nos statuts après la loi de refondation de l'école, le décret Hamon sur les ORS dans le second degré, l'évaluation PPCR, l'expérimentation marseillaise et la loi de transformation de la fonction publique.

C'est une pierre de plus vers la territorialisation de l'école contre l'école de la république, la

contractualisation contre le statut.

Transformer l'école pour qu'elle coûte le moins chère possible à l'État. Une telle logique de destruction a déjà été observée dans l'histoire récente avec la destruction de l'administration des PPT et cela a donné l'affaire France télécoms, où le management toxique a abouti à des drames, qu'il est inutile de détailler ici, tant ils sont désormais de notoriété publique. L'état dans lequel se trouve l'hôpital aujourd'hui, est aussi la conséquence des contre réformes successives menant à une situation catastrophique du service hospitalier qui nous impactera un jour ou l'autre, et on veut faire de même avec l'école : destruction du service public en bonne et due forme, ni plus, ni moins. A quand Cyril Hannouna comme ministre de l'Éducation, vu le chemin que cela prend dans notre ministère...

La vérité c'est que la profession d'enseignant est en grande souffrance, les collègues subissent depuis trop longtemps les conséquences des injonctions contradictoires, des réformes successives au point qu'on n'a pas fini de mettre en œuvre la précédente qu'il faut déjà appliquer la suivante, comme ce que subissent de manière caricaturale nos collègues de l'enseignement professionnel avec la deuxième réforme en à peine trois ans.

Et que fait l'institution ? Pendant que la maison brûle, elle regarde ailleurs. Dans l'Éducation nationale, pas de médecine du travail, ce qui fait de l'État le seul employeur qui se soustrait à sa mission de suivi de la santé de ses agents. Les CHSCT, instance censée traiter ces problèmes, supprimés par la loi de transformation de la fonction publique ! Et lorsqu'arrive un drame, on fait dans le pathos, plutôt que de rechercher les causes réelles qui bien souvent ne sont pas dissociables du travail et de son organisation. Et on envoie la psychologue scolaire, elle-même au bord du burn out tant sa mission est impossible à tenir au vu du nombre recrudescant des demandes d'aides. Tout est mis en œuvre pour casser notre service public, sous couvert d'un mensonge collectif, où le déni est maître et masque la réalité.

Imagine-t-on vraiment que prendre des enseignants quelques heures par ci par là va aider à résoudre ce que les réformes ont provoqué ? Plutôt que de proposer des ETP et donc un enseignement de qualité on va proposer des enseignements morcelés. C'est encore une fois faire fi des conditions idéales pour récupérer des élèves décrocheurs, c'est encore une fois ne pas mettre les moyens là où on devrait taper fort.

Imagine-t-on vraiment résoudre le problème du remplacement en contraignant les collègues à faire du remplacement de courte durée ? Quand on sait que la majorité du volume non assuré de cours est le résultat des arrêts longs pour lequel il faudrait des professeurs remplaçants dont les postes ont été supprimés pour des raisons budgétaires ; On se demande ce que cette mesure changera... ah c'est certain comme effet d'annonce c'est facile, pour l'efficacité on repassera....

Faire du remplacement court le problème relève au mieux de la méconnaissance au pire d'une communication fallacieuse.

Pour Force ouvrière le Président de la République et son ministre de l'Éducation nationale tournent le dos aux revendications des personnels et utilisent le « PACTE » pour faire passer leurs contre-réformes. La FNEC-FP-FO refuse le pacte proposé, escroquerie organisée aux dépens des enseignants et des élèves concernés, il s'agit d'une destruction massive de notre statut, c'est inacceptable !

Quand pourrons-nous bénéficier de réformes qui améliorent réellement les conditions de travail et donc par conséquent les conditions d'apprentissages ?

A la Saint Glinglin ? Visiblement ça n'est pas le leit-motiv de notre ministre qui mise tout sur une destruction de notre statut, de notre motivation, qui organise la débandade.

Et ça n'est pas non plus le leit-motiv de cette carte scolaire qui organise la décadence au sein des établissements Ardennais en fermant à tour de bras des classes et des divisions. Alors que la société se durcit, alors que le harcèlement scolaire serait un combat, on diminue le nombre d'adultes encadrant ? quelqu'un peut nous expliquer la logique ? Hormis celle comptable ?

Pensez vous que des classes de 30/31 en collège, des classes de cm1 de 29 comme à l'école de Le Chesne, avec des inclusions et des élèves décrocheurs, puissent permettre à nos chers bambins de bénéficier d'un enseignement de qualité et individualisé ? Pensez-vous que des classes à plus de 25 en maternelle soient gérables et bienveillantes ? Alors que dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'encadrement permet un enseignement de qualité, nous on fait l'inverse, cherchez l'erreur !!!

Nous revendiquons de pouvoir exercer notre métier dans des conditions acceptables et avec de la considération y compris de notre hiérarchie. Nous refusons d'être infantilisés et montrés du doigt quand l'enseignant est mis en échec de par la présence des EHP impossibles à gérer. EHP qui devraient être pris en charge en enseignement spécialisé, par des maîtres G, ah mince, oui j'oubliais, ils ont tous été supprimés ! C'est ballot!

Nous demandons à être respectés, à ne plus devoir subir des coups ou des insultes durant une année complète sans qu'on s'inquiète de notre sort, et qu'aucun protocole ne peut résoudre. Nous vous demandons d'œuvrer afin que nous puissions enseigner, et faire notre métier comme on devrait le faire, dans la sérénité et la bienveillance.

Le « pacte », comme la réforme des retraites, comme les fermetures de classes et de divisions, nous n'en voulons pas ! Nous voulons une véritable augmentation de salaire sans contrepartie, le respect de nos statuts, et des conditions de travail acceptables !

Nous refusons le « pacte Macron-Ndiaye » qui vise à mettre au pas les personnels de la maternelle au lycée !

Nous refusons le SNU qui vise à mettre au pas la jeunesse. Le rôle de l'École est d'instruire, de former des citoyens éclairés, de permettre à tous d'acquérir des savoir et des qualifications. L'armée n'a rien à faire à l'école.

Nous refusons la fusion des métiers AESH/AED et revendiquons un vrai statut, un vrai salaire pour ces personnels et une véritable formation initiale !

Nous demandons simplement des créations de postes à l'inverse de briques dans un pacte, saupoudrage qui sera évidemment inefficace mais qui aura coûté très cher.

Nous vous remercions